

Protégez-vous contre les escroqueries les plus courantes

Certaines des escroqueries les plus convaincantes commencent par une personne qui cogne à votre porte ou un appel inattendu.



Escroqueries par le porte-à-porte

Quelqu'un se présente à votre porte—une personne qui prétend représenter une organisation caritative, un entrepreneur proposant des réparations urgentes ou un vendeur proposant un prix ou une offre gratuite.

Exemple : Un soi-disant entrepreneur vous dit que votre toit est endommagé et vous propose une réparation rapide en échange d'une certaine somme d'argent.

- Arrêtez. Réfléchissez. Ne vous sentez pas obligé d'accepter.
- N'ayez pas peur de dire non.
- Méfiez-vous de tout ce qui est « gratuit ».
- Demandez toujours un deuxième avis ou un devis pour des travaux ou des réparations, surtout si vous ne pouvez pas voir les dégâts.
- Ne faites vos dons que par l'intermédiaire de sites Web vérifiés ou en communiquant directement avec l'organisation caritative.



Escroqueries par téléphone

Vous recevez un appel prétendant provenir de l'Agence du revenu du Canada (ARC), d'Amazon, de votre banque ou même de la police. Le message semble urgent : vous devez peut-être de l'argent, un achat important a été effectué sur votre compte ou les forces de l'ordre sont en route.

Exemple : Une personne vous appelle et prétend que vous devez des arriérés d'impôts, en menaçant de vous faire arrêter si vous ne payez pas immédiatement avec des cartes-cadeaux.

- Raccrochez immédiatement.
- Ne communiquez jamais d'informations personnelles ou financières.
- Faites vos propres recherches—de nombreuses escroqueries sont signalées en ligne.
- Connectez-vous par le biais d'applications ou de sites Web officiels, et non par des liens figurant dans des messages.

Si vous pensez être la cible d'une escroquerie

Agissez rapidement, même si des doutes subsistent quant à la nature frauduleuse de l'activité.

Communiquez avec la police.

Signalez immédiatement toute activité suspecte à Manuvie et au Centre antifraude du Canada.

Le conseiller et Gestion de patrimoine Manuvie inc. ou Services d'assurance Gestion de patrimoine Manuvie inc. (« Gestion de patrimoine Manuvie ») ne donnent aucune garantie quant à l'exactitude de l'information contenue dans tout site référencé et ne peuvent être tenus responsables de toute inexactitude de l'information qu'ils ne contrôlent pas, comme le contenu de sites référencés. Toute opinion ou tout conseil exprimé dans un site référencé ne doit pas être interprété comme l'opinion ou le conseil du conseiller ou de Gestion de patrimoine Manuvie. Les renseignements contenus dans la présente communication peuvent être modifiés sans préavis.

Manuvie, le M stylisé et Gestion de patrimoine Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.